



En vue de l'examen en session du Grand Conseil de septembre 2021

Bonny David, Pasquier Nicolas

Urgence climatique

Cosignataires : 0	Déposée le :	07.09.2107	Acceptée/Refusée le :
-------------------	--------------	------------	-----------------------

Dépôt et développement

En août dernier, le Secrétaire général de l'ONU, Monsieur Antonio Guterres, a qualifié le nouveau rapport du Groupe international d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) d'« alerte rouge pour l'humanité ».

Le réchauffement de la planète affecte toutes les régions du globe et nombre de ces changements sont en passe de devenir irréversibles. L'année 2020, dominée par la pandémie, a été l'une des trois années les plus chaudes jamais observées selon les statistiques.

La température moyenne à la surface du globe a été supérieure l'an dernier de 1.2 degré Celsius par rapport à la période préindustrielle. Les 6 années écoulées depuis 2015 ont été les plus chaudes jamais enregistrées. De ce fait, la décennie 2011-2020 a été la plus chaude jamais observée.

Le dernier rapport du GIEC met en évidence « l'aspect durable et implacable du changement climatique, ainsi que les pertes et dégâts de grande ampleur, qui nuisent aux individus, aux sociétés et aux économies » selon Monsieur Petteri Taalas, Secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale (OMM). Par conséquent, il est impératif de tout mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés par l'Accord de Paris, la stratégie énergétique 2050 de la Confédération et le Plan climat du canton.

Le canton de Fribourg ne fait pas exception au changement climatique. Les conséquences du réchauffement climatique sont perceptibles avec le bouleversement de la biodiversité, des épisodes de fortes précipitations, l'augmentation des périodes de sécheresse et des vagues de chaleur par exemple. Il est vital de lutter contre le réchauffement climatique, d'abaisser les émissions de gaz à effet de serre et de développer les énergies renouvelables.

Par la présente résolution, le Grand Conseil fribourgeois déclare l'urgence climatique et reconnaît la nécessité d'atténuer le changement climatique et ses graves conséquences comme l'une des tâches prioritaires du canton.

Le Grand Conseil invite également le Conseil d'Etat à contribuer à informer de manière détaillée la population du Canton sur le changement climatique, ses causes et ses effets, ainsi que sur les mesures prises pour le combattre.